

## SAINT FRÈRES, Gia-lam (face Hanoï)

CULTURE DU JUTE  
EN INDO-CHINE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup>, 8, 15 mai 1895)

DES GRAINES provenant du Bengale sont mises à la disposition des personnes désireuses de faire des essais de culture de Jute.

Chez : MM. T. Simonet, rue Paul-Bert, Hanoï  
Berthoin à Haïphong

---

### NOTES SUR LA CULTURE DU JUTE EN INDO-CHINE (*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> mai 1895)

Le jute peut être cultivé au Tonkin dans des conditions très avantageuses.

Celui qui sera vraiment disposé à s'adonner à cette culture, y trouvera de gros bénéfices.

Le débouché seul qui manquait à ce produit va pouvoir prendre un développement nouveau par l'installation au Tonkin, à Hanoi, de M. J. [*sic* : Timothée] Simonet, chargé par MM. Saint frères de vulgariser cette culture afin d'acheter en quantité ce textile pour l'envoi en France et fonder par la suite une filature et tissage sur place.

Des graines provenant du Bengale sont, dès aujourd'hui, tenues à la disposition des personnes et des indigènes désireux de faire des essais de culture de jute, avec les indications très détaillées sur le mode de culture que nous essaierons de résumer ici.

Le jute est une plante textile haute, de belle apparence. On retire de son écorce des fibres dont on se sert pour faire des cordes, des étoffes, etc.

La culture de cette plante est très facile ; elle semble pouvoir être cultivée dans n'importe quelle terre ; elle se plante surtout dans les sols marneux mêlés d'argile et de sable.

Les qualités les plus belles poussent sur les terres élevées, dans le voisinage des habitations, sur lesquelles les riz en paille, le tabac, les pois ont déjà poussé.

Les qualités les plus grossières poussent généralement sur des terres composées de boues et avoisinant les rivières et sur des terres inondées.

La saison du jute est du 1<sup>er</sup> au 6<sup>e</sup> mois annamite.

Voici de quelle faon on procède à la culture du jute :

Le sol est labouré deux ou trois fois, les mottes de terre sont brisées et pulvérisées et au labourage final, il ne doit plus exister de mauvaises herbes.

La quantité de graines à semer par mau est de 6 à 8 kg annamites.

Le cultivateur pourra semer les graines et fera passer la herse pour les enterrer profondément.

On sème la graine lors des pluies, au printemps, afin que la jeune plante ait le temps de prendre fortement racine et quelle ne puisse être emportée par les fortes pluies qui se produisent généralement au 3<sup>e</sup> mois.

Si toutes ces opérations ont été faites dans les conditions voulues, la graine sera germée le quatrième jour et la terre se couvrira complètement au sixième jour d'un tapis de verdure qui présentera l'aspect d'une prairie.

Lorsque le jute aura atteint la hauteur de 5 à 12 centimètres, s'il n'y a pas de mauvaises herbes entre les rangées, tout ira bien ; mais si ces dernières venaient à se montrer, il faudrait les arracher soigneusement, de peur quelles ne nuisent aux jeunes plantes.

La qualité défectueuse de certains jutes provient souvent de ce manque d'attention.

Si, depuis le commencement, on a donné des soins assidus, pendant près de trois mois, on n'aura presque plus à s'en occuper, on veillera à ce que l'eau ne séjourne pas dans les champs.

Des que les fleurs apparaissent, la récolte est bonne à faire, les graines commencent à se développer et l'écorce aura pris une couleur jaune.

Le jute arrivé à sa maturité peut atteindre une hauteur de 3 m. 50.

À l'aide de couteaux très tranchants, on coupe les tiges à la racine à une hauteur uniforme, on les attache en gerbes de 25 kg environ, que l'on relie ensuite pour les immerger dans des mares.

Le temps employé pour l'immersion, varie de 5 à 20 jours, selon la nature de l'eau, l'espèce de fibre et l'état de l'atmosphère.

Si c'est dans une eau courante et froide, il faudra les y laisser de 10 à 12 jours, tandis qu'étant immergées dans une eau tiède et stagnante 7 à 8 jours suffiraient.

On s'assure tous les jours si la fibre n'adhère plus à la tige ; si elle se détache facilement, il est bon d'arrêter l'immersion et de séparer les fibres du bois.

L'écorce extérieure est pourrie, laissant propre et intacte l'écorce intérieure ainsi que le cœur de la plante.

Il devient alors très facile d'enlever les fibres de la tige.

Le procédé de séparation généralement employé est le suivant :

L'indigène se tient dans l'eau jusqu'à la ceinture, il bat et secoue la tige dans l'eau jusqu'à ce que la substance gluante de l'écorce soit complètement enlevée par l'eau. Il prend dans sa main droite les fibres, de la main gauche les tiges nues et, par une secousse continue de haut en bas au dessous de l'eau, la partie gluante se trouve lavée et emportée et la résistance de l'eau suffit pour arracher la filasse du bois.

Il prend la fibre, l'agite dans l'eau et la nettoie, enlevant tous les points noirs et matières étrangères.

Lorsque les fibres sont parfaitement lavées, on les étend sur des bambous ou des morceaux de bois pour les faire sécher.

Puis on choisit les fibres les plus blanches et le plus longues que l'on attache ensemble : elles formeront la première qualité.

Quant aux fibres grossières et de mauvaise couleur et courtes, elles formeront la 2<sup>e</sup> qualité.

C'est dans cet état que le jute pourra être livré au commerce et que M. J. [sic : T] Simonet est disposé à faire des achats importants.

MM. Saint-Frères, qui représentent comme consommateurs de jute, un capital considérable, sont décidés à encourager, par les moyens dont ils disposent, la production et le débouché de ce textile.

De toutes les cultures de l'Indo-Chine, aucune ne présente de pareils avantages, d'autant plus que celle-ci est déjà parfaitement connue des Annamites, y est en voie d'exploitation et qu'il est seulement nécessaire de leur faire modifier leur mode de ratissage et diminuer ainsi leur prix de revient.

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juillet 1895)

Une très grosse affaire pour le Tonkin se poursuit sans bruit et avec persévérance : il s'agit des essais de culture de jute entrepris par M. Simonet, agent de l'importante maison Saint Frères, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. La possibilité de faire pousser le jute au Tonkin n'est plus à démontrer ; cette culture est connue de temps immémorial par les indigènes et il n'est question que de lui donner une assez vaste extension pour que les produits récoltés soient assez considérables pour alimenter des fabriques et former un article à l'exportation de premier ordre.

On va chercher quelquefois bien loin des produits nouveaux à acclimater, lorsque l'on en a, pour ainsi dire, sous la main et qui ne demandent qu'à être exploités pour constituer une source de richesse pour la colonie. Le jute fait partie de ces derniers, car le marché est tout trouvé, la France, jusqu'ici tributaire de l'étranger et, principalement, de la Grande-Bretagne, pour ce précieux textile.

Les chiffres suivants donneront une idée du vaste champ de concurrence qui s'offre à l'activité de nos colons indo-chinois.

La saison du jute, qui s'est terminée dans l'Inde au mois d'avril dernier, a démontré que le nombre de balles exportées en Europe a été plus élevé cette année que les précédentes. Il s'élève à 3.000.000.000 de balles, qui, à 180 kg chacune, atteignent le chiffre de 540.000.000 de kg.

En outre, pour la fabrication sur place des étoffes et sacs appelés « gunnies », il a été employé plus de 2.000.000 de balles de 180 kg, soit 360.000 kg.

La récolte de 1894-1895 a donc atteint, aux Indes britanniques, l'énorme chiffre de 900.000.000 de kg.

La maison Saint frères, pour les besoins de ses usines, en 1895-1896, a acheté à elle seule 140.000 balles, soit 25.200.000 kg.

Les débouchés sont donc tout prêts, et, pour les cultures au Tonkin, dont le climat ressemble beaucoup à celui du Bengale, pays par excellence du jute, pas d'écoles [façons de faire concurrentes] à craindre, pas de marchés à établir, pas d'inventions problématiques à attendre, comme pour la ramie qui a tenté déjà tant de gens, qui n'ont fait que de sacrifier des capitaux et de perdre leur- peine.

Le jute, pour nous vieux colons, nous semble, avec le riz, la culture par excellence du Tonkin.

C'est un produit trop encombrant pour être volé en détail par les coolies indigènes employés par les planteurs : il est facile à décortiquer, à mettre en balles, à être transporté. Il risque fort peu de s'avarier, si l'on prend les quelques précautions nécessaires.

Et quel joli fret de retour pour les navires fréquentant nos ports !

Les essais qui poursuivent ici en ce moment par les soins de la maison Saint frères ne font que la convaincre qu'un jour, l'Indo-Chine sera non seulement en mesure de fournir le jute nécessaire à ses besoins, mais encore d'arriver à alimenter un commerce d'exportation suivi avec la métropole.

Depuis l'arrivée de M. Simonet à Hanoi, il a été distribué plus de 2.200 kg de graines : la majeure partie aux colons français et le reste aux Annamites, sur leur demande.

S. E. le Kinh-luoc, dont l'esprit, comme on le sait, est très ouvert et que l'on trouve toujours prêt à tenter toutes les expériences pouvant amener un progrès pour le Tonkin, a bien voulu faire faire sous sa haute direction des essais dans diverses propriétés voisines de son village de Thai-ba, sur la route de Thanh-oai.

Actuellement, trois hectares sont en pleine culture : S. E. a fait préparer son terrain en suivant scrupuleusement les indications contenues dans la brochure. publiée spécialement sur la culture du jute au Tonkin. par M. Simonet.

Les -émis sont vite et bien sortis ; partout la plante pousse très uniformément, ce qui est un grand point ; elle offre l'aspect d'une pousse saine et vigoureuse devant se développer rapidement.

C'est seulement dans la première quinzaine de juin que les semis ont été faits et aujourd'hui, la plante atteint de 40 à 50 centimètres de hauteur.

Non loin des cultures de S. E. le Kinh-luoc, sur la digue qui relie la route Mandarine à celle de Hué, en face presque du monument funéraire du lieutenant de Janville, au village de Back-mai, M. Simonet a entrepris d'autres essais qui pourront donner une idée très exacte de ce que l'on pourrait obtenir comme rendement.

Par tous les temps et chaque jour, depuis le commencement du mois dernier, des semis sont faits dans des carrés séparés de rizières ; par conséquent dans des terrains argileux et devenus très durs par suite de la sécheresse anormale dont nous avons tant souffert cette année.

Si le jute pousse là, il poussera partout.

Aucun semis n'a manqué jusqu'ici et les jeunes plants couvrent à peu près cinq hectares.

On peut, dès aujourd'hui, suivre les phases successives par lesquelles passera la plante avant d'arriver à maturité.

De l'autre côté du fleuve, à quelques kilomètres d'Hanoi, près la route de Bac-ninh, villages cultivent le jute et plus de 1.500 *mau* sont actuellement couverts.

D'autres essais sont faits à Lam, Phu-doan, Hung-yen, Hung-Hoa, Nam-dinh, Hai-duong, Ninh-binh, ainsi qu'à Tuyên-quang.

De tous les côtés, les nouvelles sont bonnes ; les graines étaient excellentes et le développement de la plante surprend tous ceux qui s'en occupent.

La récolte aura lieu fin août et commencement de septembre.

Tous les renseignements et indications pour le ratissage et le décorticage seront donnés aux personnes qui ont bien voulu se livrer à ces intéressantes expériences.

Les produits obtenus pourront être vendus immédiatement, en s'adressant à l'agence de la maison Saint frères, à Hanoi, 19, boulevard Gialong.

Les prix seront basés suivant la qualité, en comparant les récoltes avec les échantillons de jute du Bengale déposés à la chambre de commerce, ou envoyés aux intéressés.

Des spécimens du textile sont tenus à la disposition des personnes qui en désirent : on peut en voir exposés-dans notre salle des Dépêches.

Il est, selon nous, très important de faire savoir aux indigènes que les Français sont acheteurs de leurs récoltes et l'on ne saurait trop multiplier les envois d'échantillons dans les divers centres, pour bien faire comprendre aux cultivateurs dans quel état ils devraient livrer leurs produits.

Le *Journal en caractères* pourrait aussi faire une propagande très utile à ce sujet.

Si déjà ces premiers essais donnent les résultats espérés, il s'agira de prendre les mesures nécessaires pour donner une grande extension aux cultures, dès le commencement de l'année prochaine.

Nous reviendrons sur cette question, qui est liée si étroitement au développement de la richesse agricole de la colonie.

KIM

L'essai de plantation de jute qu'a fait faire au mois de juin, dans le huyên de Dong-yên, M. le résident de Hung-yên, avec les graines qui lui avaient été données par M. Simonet, a donné des résultats surprenants.

Un mau de jute a produit 20 piculs de livres qui ont été vendus à Hanoï à raison de 3 \$ 50 le picul. Les frais de main-d'œuvre ont été peu élevés et le bénéfice net est de 60 \$.

Aucune des cultures du Delta ne donne un rendement aussi rémunérateur. La canne à sucre, qui est considérée comme la culture la plus riche, ne donne que 35 à 37 \$ par mau.

L'intention de M. le gouverneur général p. i. est d'obliger chaque chef de canton à faire planter au mois de février prochain six mau de jute. Tous les villages pourront ainsi se rendre compte du rendement exact de cette culture qui peut devenir une source de fortune pour le Delta.

---

### CULTURE DU JUTE AU TONKIN (*L'Avenir du Tonkin*, 19 août 1896)

Les essais de culture de jute, commencée l'année dernière par M. E. [sic : T] Simonet, ont été continués cette année dans des conditions très favorables.

M. E. [sic : T] Simonet s'est donné au Tonkin, entièrement à la culture directe par l'Annamite.

Les graines distribuées en février ont permis aux indigènes de se rendre compte de la germination par des essais sans importance. Un mois après, en mars, ils avaient préparé un terrain plus vaste pour faire une culture plus soignée.

Les premiers résultats leur ont montré une plante se développant rapidement, et, en avril, ils en faisaient une culture régulière plus importante.

Les graines distribuées par les soins de MM. les résidents et les instructions qui avaient été données par M. le secrétaire général, obligeant tous les villages à en faire deux ou trois maus, ont produit un résultat excellent.

Il a été distribué 11.000 kg. de graines et nous avons, fin mai, plus de 600 hectares cultivés en jute, de belle venue.

Les pluies abondantes de juin ont favorisé le développement de la plante qui, à cette époque, haute de 1 m. à 1 m. 50 pouvait supporter une grande quantité d'eau.

Dans bien des cas, l'eau maintenue par les talus des rizières et la conformation des terrains, ne trouvait pas d'écoulement et séjournait au pied pendant plusieurs jours, même des semaines. La plante n'en a pas souffert, au grand étonnement et à la grande satisfaction de tous les cultivateurs.

Dès le 15 juillet, on récoltait la plante pour la mettre à l'eau et les terrains, rizières et autres, employés à cette culture de mars à juillet, se trouvaient prêts pour être mis en rizières. Ces rizières sont toutes repiquées aujourd'hui et l'Annamite est convaincu de pouvoir faire une récolte de jute et une récolte de riz, la meilleure de l'année, dans les mêmes terrains.

C'est un très grand point et un pas en avant pour l'agriculture au Tonkin.

La récolte est faite ou se fait partout aujourd'hui et nous sommes à la période du rouissage et du séchage.

Dans quelques jours, le produit sera prêt à être livré au commerce.

Nous aurons plus de 500.000 kg de jute récolté cette année : il y en aura du bon, du passable, du médiocre et du mauvais.

M. E. [sic : T] Simonet, qui a poussé cette culture très activement depuis deux ans, a assuré aussi le débouché du produit, et il achètera tout ce qui lui sera offert et qui ne sera pas mauvais, à un prix d'environ 5 \$ les 100 kg rendu à Hanoï.

---

COMITE D'AGRICULTURE  
Séance du samedi 5 décembre 1896  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 février 1897)

.....  
Le président donne lecture d'un rapport de M. Simonet, représentant de la maison Saint frères, sur la culture du jute au Tonkin. M. Simonet, après avoir rappelé l'intérêt qu'a le Protectorat à développer cette culture dans le pays, demande que le Protectorat se charge pour la prochaine saison (1896-1897) :

1° De délivrer des graines venant du Bengale dans des proportions plus larges que l'année dernière ,

2° De faire organiser, par les soins et sous la direction de chaque résident, dans chaque centre, une culture d'environ cinq hectares, sous la direction d'un garde principal.

M. Luce fait observer que, pour la saison 1895-1896, le crédit affecté aux achats de graines du Bengale, à distribuer gratuitement dans les provinces, s'est élevé à 1.200 piastres. M. Simonet avait d'abord demandé simplement que les résidents consentissent à servir d'intermédiaire entre lui et les indigènes disposés à acheter des graines. Depuis, se basant sur l'intérêt qu'a le pays, et par conséquent l'Administration du Protectorat au développement de la culture du jute, il a demandé que le protectorat se rendit acquéreur d'une certaine quantité de graines et les distribuât gratuitement aux cultivateurs indigènes.

M. Thomé propose de porter à 2.400 piastres le crédit pour l'exercice 1897 ; c'est là, en somme, un moyen d'aider légèrement la maison que représente M. Simonet dans les efforts qu'elle fait depuis trois années en vue d'introduire au Tonkin une culture très intéressante pour l'avenir agricole et industriel de ce pays.

MM. [Eugène] Duchemin, Blanc, Lambert sont du même avis, ainsi que MM. Guillaume et Gobert.

Le comité consulté, à l'unanimité des membres présents, émet le vœu que l'Administration augmente le crédit destiné à l'achat de graines de jute qui seront *gratuitement* distribuées aux villages indigènes.

M. Luce, président, attire l'attention du comité sur la deuxième demande de M. Simonet : création d'un champ d'essais dans chaque province sous la surveillance d'un agent de l'Administration. Il indique que, déjà, du reste, les chefs de province ont été encouragés à tenter ces essais.

Le comité admet le principe de la création des champs d'essais. Il émet le vœu que les résidents provinciaux soient invités à créer un champ d'essai d'une étendue d'au moins deux hectares dans chaque province.

.....  

---

L'EXPOSITION DE HANOÏ  
ET  
L'INDUSTRIE AU TONKIN  
(*La Dépêche coloniale illustrée*, 15 juin 1903)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Exposition\\_Hanoi-1902-1903.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Exposition_Hanoi-1902-1903.pdf)

[144] Parmi les principales cultures tentées au Tonkin, citons la ramie. M. Simonet en a fait une exposition très complète : cet exposant travaille sans relâche à des essais

d'acclimatation de cette plante ; il a créé, aux environs d'Hanoï, des champs d'expériences très intéressants ; mais qui ne démontrent pas que la ramie soit une plante à cultiver dans ces pays. On ne peut considérer comme pratique et commercial le mode de culture adopté par M. Simonet et nous aurions été heureux de voir tenter ces expériences dans des terres moins bien préparées.

Il en est de même de la culture du jute : la maison Saint frères, par l'entremise de son agent, M. Duchemin, cherche sans se décourager le moyen de produire le jute.

Le gouvernement du Protectorat a donné à ces intéressants essais tout l'appui qu'il devait ; les résidents des provinces se sont occupés eux-mêmes de faire faire par des indigènes-des essais de culture de jute ; c'est ainsi que M. Duchemin a pu expédier à l'importante maison Saint frères une certaine quantité de balles de jute ; les mêmes essais sont poursuivis cette année dans les différentes provinces et par plusieurs planteurs. M. Duchemin estime que les conditions de culture du jute sont exactement les mêmes au Tonkin qu'au Bengale, au point de vue sol et climat ; il n'y a pas de raison, dit-il, pour que cette culture, qui forme l'une des principales assises économiques des Indes anglaises, ne devienne pas de même une source de richesse pour le Tonkin.

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 novembre 1905)

Départ de M. Duchemin. — M. Duchemin représentant de la maison Saint frères, s'embarque pour France sur un des paquebots devant rallier Marseille tout prochainement. M. Sibot, qui le remplace définitivement, est arrivé à Hanoï : nous lui présentons nos souhaits de bienvenue.

---

Phu Doan

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 février 1906)

L'ancienne concession Duchemin, achetée par la maison Saint-Frères, disparaît sous la brousse : le tigre, la panthère et le cerf y règnent en maîtres. Que d'argent n'a-t-on pas dépensé depuis quinze ans pour en arriver là !

De splendides caféiers en bordure sur la route de Viétri, sont abandonnés et la cueillette en est faite par les indigènes.

Il y a pourtant un gardien européen, qui se confine, il est vrai, dans le pavillon d'habitation.

Espérons que M. Cibot le nouveau représentant de la maison Saint-Frères, saura remettre en valeur cette vaste concession.

---

Phu Doan

(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> mars 1906)

Nous recevons de M. Maldan, agent de la maison Saint Frères à Phu-Doan, une lettre en réponse à l'entrefilet paru récemment dans *l'Avenir* sous la rubrique Phu-Doan.

Nous pouvons affirmer à Maldan que notre correspondant n'a pas agi par méchanceté et qu'il connaît, à l'heure actuelle, l'état de la concession où l'on a dépensé autant d'argent, envahie par la brousse. M. Maldan veut bien constater le même fait.

C'est là, en somme, tout le fond de la question. Et nous sommes heureux de constater que M. Maldan est d'accord sur ce point avec notre correspondant.

---

Étude sur le développement économique de l'Indo-Chine de 1902 à 1906, comparé avec celui de la période quinquennale 1897-1901,  
par M. G. Dauphinot,  
chef p. i. du Service commercial 34  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, janvier-février 1908, onzième année)

[120] Ateliers de préparation du jute. — MM. Saint Frères ont construit à Gia-Lam, pour le traitement préparatoire des jutes et textiles divers avant leur expédition sur l'Europe, des ateliers où, indépendamment du triage, du cardage et de la mise en balles des fibres, on fabrique des cordes et des câbles et, avec des tissus envoyés de France, des sacs et du matériel de campement.

---

Liste des 124 électeurs consulaires français  
ANNÉE 1908  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1908, p. 724-725)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCI\\_Haiphong\\_electeurs-1940.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCI_Haiphong_electeurs-1940.pdf)

106 Polisse, représentant Saint frères, négociant, Haïphong.

---

PHU-DOAN  
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mars 1911)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Maldan\\_Phu-Doan.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Maldan_Phu-Doan.pdf)

Substitution.— M. François Maldan, planteur à Phu-doan, est substitué à MM. Saint frères, négociants, domiciliés à Paris, dans tous les droits qu'ils possèdent sur le terrain domanial accordé en concession provisoire à M. Duchemin par arrêté du 7 mars 1900.

---

L'Industrie au Tonkin en 1912  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, janvier 1913)

[121] MM. Saint frères ont renoncé à continuer les essais tentés dans leur usine de Gia-lâm pour la préparation du jute. Leurs établissements de Hanoï ont été également supprimés. Cette importante firme a cependant conservé des relations en Indochine et achète les jutes produits par nos colons, en particulier ceux provenant de la région du Ha-tinh (concession Chazet).

---

Les bénéfices industriels  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 13 juin 1926)



La maison Saint frères, qui a de grands comptoirs dans les Indes anglaises où elle fabrique des sacs et des tissus de jute, avait, sur l'initiative de M. Duchemin, créé des plantations de cette graminée dans plusieurs provinces du Tonkin : Namdinh, Thaibinh, Sontây, Tuyênquang, en utilisant les alluvions de récente formation. Elle avait fait construire à Gialâm de vastes entrepôts où était emmagasiné le jute récolté. Elle se proposait même d'installer une usine pour la fabrication des sacs d'un usage si courant dans tout le l'Extrême-Orient, pour le transport des riz, paddys. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> novembre, un incendie se déclara aux entrepôts de Gialâm et plus de 600 tonnes de jute furent détruites. MM. Saint frères ne continuèrent pas leurs entreprises au Tonkin, estimant probablement que la production du jute était insuffisante pour alimenter une usine.

Les bâtiments de Gialâm passèrent successivement à une verrerie, à une Société de produits chimiques, qui n'eurent pas de succès.

A. PIGLOWSKI.  
40 ans de Tonkin  
(Octobre 1903)

N.D.L.R. — A ceux qui, hypnotisés par le succès actuel de certaines industries, ne rêvent que de leur « faire rendre gorge » nous dédions ce « souvenir ».

Qu'ils supputent un peu les bénéfices qu'a réalisés cette maison en essayant de doter l'Indochine d'une industrie nouvelle ! Et combien d'autres sont dans ce cas ! S'ils n'étaient soutenus par l'espoir d'un gros gain possible, les industriels n'entreprendraient rien.

---